



SÉPARATION

Les éléments de langage

**QUE RÉPONDRE AUX
FREINS EXPRIMÉS
PAR LES USAGERS ?**





ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pour vous faire accompagner par un agent de la Caf, prévenir d'éventuelles difficultés et vous orienter vers les services près de chez vous

« JE N'AI PAS ENVIE » / « JE N'AI PAS LA TÊTE À ÇA »

« Votre situation de séparation peut vous ouvrir de nouveaux droits »

« Ce rendez-vous vous permettra une orientation vers des dispositifs de soutien, notamment pour vous aider dans l'organisation avec vos enfants »

« Il est normal que votre séparation déstabilise votre structure familiale, c'est pourquoi vous pouvez dès à présent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour une écoute avec un professionnel »

« Ce rendez-vous est l'occasion d'aborder plusieurs aspects de la vie quotidienne et de vous présenter tous les services disponibles près de chez vous qui vous correspondent, pour vous accompagner dans votre séparation, ainsi que vos enfants »

« JE NE PENSE PAS EN AVOIR BESOIN »

« Vous vivez un changement de situation dont la Caf doit avoir connaissance : il pourra impacter vos droits (ouverture de droits à de nouvelles prestations, modifications des montants...) »

« Vous devez signaler votre changement de situation à la Caf pour éviter de possibles indus »

« Vous pouvez avoir le sentiment d'être un peu perdu(e) dans vos démarches, un professionnel est là pour vous guider et vous orienter vers les bons interlocuteurs »

« C'est un changement important dans votre vie qui peut vous fragiliser, ce rendez-vous peut apporter du soutien (financier, écoute, organisation...) »

« J'AI PEUR DES CONFLITS AVEC MON EX-CONJOINT(E) »

« Cet échange avec un professionnel vous permettra d'être orienté(e) vers des dispositifs d'accompagnement pour apaiser les tensions avec l'autre parent »

« Ce rendez-vous est confidentiel, votre ex-conjoint(e) ne sera pas informé(e). Il/elle reste le père/mère de vos enfants, vous pourrez discuter du partage de l'autorité parentale »





Pour aborder avec vous les questions liées à la séparation et aux enfants lors d'un échange permettant d'aborder les problèmes liés aux conflits familiaux

« JE CRAINS LE FACE-À-FACE AVEC MON EX-CONJOINT(E) »

« Le médiateur familial est justement là pour apaiser les relations avec votre ex-conjoint(e). Sa présence permettra de restaurer le dialogue »

« La médiation familiale permettra de construire une nouvelle communication et une nouvelle organisation familiale apaisée »

« La démarche est volontaire, les deux personnes choisissent de venir ou pas. Cette démarche est expliquée à chacun, en individuel ou en couple, avant de commencer. »

« JE NE SOUHAITE PAS PAYER POUR CETTE OFFRE DE SERVICE »

« Un entretien d'information est gratuit et sans engagement »

« Une médiation familiale coûte moins cher qu'une procédure judiciaire et permet d'apaiser le conflit plus rapidement »

« La participation financière demandée est modulée selon vos revenus »

« JE NE ME SENS PAS PRÊT(E) »

« Un entretien d'information peut être individualisé, il est gratuit et sans engagement »

« Si votre situation évolue et que vous en ressentez le besoin, la médiation familiale pourra être proposée »

« JE PRÉFÈRE QUE ÇA SOIT LE TRIBUNAL QUI RÈGLE NOS PROBLÈMES PLUTÔT QU'UN MÉDIATEUR »

« Le médiateur familial est un professionnel qualifié et diplômé d'Etat »

« Le tribunal pourra lui aussi vous conseiller la médiation familiale »

« Les accords écrits en médiation familiale peuvent être homologués par le juge. Le médiateur familial peut vous aider dans la rédaction de ces accords. »





Pour mieux identifier les conséquences de la séparation et vous aider dans votre organisation familiale lors d'une séance d'information collective

« JE N'AI PAS LE TEMPS »

« Ce temps peut être nécessaire pour prendre connaissance des démarches, des dispositifs locaux et des professionnels à votre disposition. C'est donc du temps de gagné pour la suite »

« Si vous avez peu de temps, participez à cette séance d'information. En une seule séance, vous pourrez échanger avec différents professionnels et avoir une vision globale des informations utiles en cas de séparation »

« Vous pourrez directement prendre contact avec les professionnels identifiés lors de la séance »

« JE NE SOUHAITE PAS PARTICIPER À UNE SÉANCE EN COLLECTIF »

« Il s'agit avant tout d'une séance d'information, la prise de parole n'est pas obligatoire »

« Ces séances sont anonymes et confidentielles »

« Les parents participant à ces séances vivent tous, comme vous, une situation de séparation »

« CES SÉANCES SONT PROPOSÉES À DES PARENTS DONT LA SITUATION N'EST PAS FORCÉMENT IDENTIQUE À LA MIENNE »

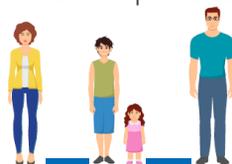
« Ces séances permettent un retour d'expérience enrichissant de parents à différents stades de la séparation. Vous pourrez partager votre expérience et poser vos questions »

« JE NE VOIS PAS L'INTÉRÊT DE CES SÉANCES »

« Ces séances permettent une information sur vos droits et une orientation facilitée vers les professionnels adaptés à vos besoins »

« L'information est globale et adaptée à toutes les situations, peu importe le stade de la procédure »

« Les autres parents peuvent partager leurs expériences et vous apporter des conseils »





Pour vous accompagner le temps d'apprendre à vivre seul(e) avec votre ou vos enfant(s), vous apporter soutien et conseil dans les difficultés que vous pouvez rencontrer

« UNE AIDE À DOMICILE ME SEMBLE INTRUSIF »

- « Une aide à domicile viendra chez vous uniquement en votre présence »
- « Ces professionnels sont formés pour être au plus près de vos besoins quotidiens »
- « Un premier rendez-vous déterminera, en fonction de vos besoins, les modalités d'intervention à mettre en place »
- « Le professionnel n'est pas obligé de s'occuper de votre vie quotidienne si vous n'en ressentez pas le besoin : son intervention dépend de votre situation »

« JE NE SOUHAITE PAS PAYER POUR CETTE OFFRE DE SERVICE »

- « Le coût de l'intervention est calculé en fonction de vos revenus »

